



**Compte rendu  
1<sup>re</sup> rencontre de parents  
5<sup>e</sup> secondaire  
9 septembre 19h30 à 20h30**

**1. Accueil - mot de bienvenue : Direction**

**2. Rôle du tuteur :**

**Le tuteur est responsable d'un groupe et il est l'adulte signifiant auquel se réfère l'élève. Le tuteur doit faciliter l'intégration de ses élèves à la vie scolaire. Le tuteur:**

- Élabore et réviser les PIA;
- Présente à l'élève et ses parents son PIA;
- Transmet les informations et répond aux interrogations de ses élèves face à la vie scolaire;
- Écoute les préoccupations des élèves et apporte son soutien (casiers, volumes, horaire, changement de groupe, agenda, etc.);

**Le tuteur assure le suivi des élèves :**

- Assure le suivi personnalisé (assiduité, réussite, remise des travaux, comportements) et agit en tant que personne-ressource pour l'élève et ses parents;
- S'assure de la communication entre l'école et la maison;

**3. Présentation des tuteurs et de la super tutrice (Annick Sauvé)**

- 501 : Cécilia Cardenas
- 502 : Kim Chabot
- 503 : Mélanie Gourgue
- 504 : Dave Kirk
- 505 : Cédia Hatchy
- 506 : Maude Charette
- 507 : À venir

**4. Le code de vie :**

- Valeur du code de vie; **Respect, responsabilité et engagement**
- Matrice des comportements affichés partout dans l'école (affiches des comportements attendus);
- Tenue vestimentaire p.9 de l'agenda;
- Absences et retards :

➤ **Motif d'absences ACCEPTABLES**

- Une maladie ou un accident justifiant une absence;
- Une mortalité d'un proche;
- Une convocation d'un tribunal;
- Des activités reconnues par l'école (sportive, culturelle ou autres);
- Un rendez-vous médical ou spécial;
- Un examen pour le permis de conduire (avec pièce justificative);
- Un événement hors de contrôle et jugé comme force majeure par l'école.

➤ **MOTIFS NON ACCEPTABLES**

- Le travail à temps partiel (rémunéré ou bénévole);
- Ne pas avoir le goût d'aller à l'école;
- Le fait de s'être levé en retard;
- L'usage répétitif du motif « maladie »;
- Demande et recherche d'emploi;

- Préparation d'un examen ou de travaux scolaires;
  - Temps de repos additionnel (retour de voyage, activité, sortie éducative);
  - Un volet d'un programme d'étude jugé acquis par l'élève ou le parent (exemple : compétence acquise en natation dans le cadre du cours d'éducation physique);
  - Pour les élèves doubleurs : s'absenter d'un cours réussi l'année précédente.
- Les parents motivent les absences et les retards de leur enfant en téléphonant avant 9h15 le jour même aux numéros suivants 450-436-1858
    - 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire composer le poste #6302(Mme Véronique Clément)
    - Programme régional hockey composer le poste #6012 (Mme Myriam Leblanc)
- Cellulaire en classe n'est pas permis;
  - Signature du code de vie p.10;

➤ Absence lors d'un examen :

- 16.1.** Afin que l'enseignant puisse porter un jugement sur les apprentissages, un élève commettant un acte de tricherie devra reprendre une nouvelle tâche au moment choisi par son enseignant et celui-ci communiquera avec les parents de ce dernier. S'il y a absence lors de cette reprise, la note zéro sera attribuée. (annexe E à modifier).
- 16.2. En cas d'absence à une situation d'évaluation (SÉ), l'élève devra se présenter pour une reprise à une date imposée par son enseignant qui communiquera avec les parents. S'il ne se présente pas à la reprise, il obtiendra la note zéro.
- 16.2.1. En cas de retard dans la remise de travaux, l'enseignant communique avec les parents et soumet les nouvelles modalités de remise. Si le travail n'est pas remis à la 2<sup>e</sup> date, l'élève obtient 0 dans ce travail.

## 5. Thématique :

- « Je suis Cap-Jeunesse »

### NOTRE MISSION

#### ORGANISER DES MOIS THÉMATIQUES EN LIEN AVEC LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

##### Nos objectifs à court, moyen et long terme

- Développer et promouvoir certaines compétences psychosociales chez tous les élèves de l'école (de secondaire I à 5 et d'adaptation scolaire).
- Favoriser le bien-être des élèves et ainsi prévenir l'incidence des troubles de santé mentale.
- Miser sur le travail en prévention pour réduire les interventions en réaction.
- Augmenter le sentiment d'efficacité personnelle des intervenants en allégeant le nombre d'interventions en individuel auprès des élèves.
- Susciter l'ouverture et l'intérêt des élèves face à différents sujets.
- Faire de la prévention une vision d'école.

##### Nos préoccupations d'intervenantes

- Réaliser un plan d'action simple et organisé.
- Proposer des activités «Clé en main».
- Cibler des niveaux scolaires associés aux thématiques.



**NOS THÉMATIQUES: RÉFLÉCHIES EN FONCTION DES MOIS DE SENSIBILISATION DES ORGANISMES ET DU CALENDRIER SCOLAIRE.**

Septembre	Septembre	Octobre	Novembre	Janvier	Avril
• Je suis CAP JEUNESSE	• Je suis Respect (Violence-intimidation)	• Je suis Organisation (Techniques d'études efficaces)	• Je suis Liberté (Dépendance)	• Je suis Équilibre + Je suis Important (Santé mentale/prévention suicide)	• Je suis Unique (Diversité)

**6. Mesures d'appui :**

- Récupération du midi;
- Ressources
- Tutorat (mesure gouvernementale)

**7. Présentation des informations importantes par matière.** 1 enseignant par matière

Français : Annick Sauvé  
 Maths : Mélanie Gourgue  
 Anglais : Cécilia Cardenas  
 Physique et Chimie : Kim  
 Monde contemporain : Dave Kirk  
 ECR : Diane Villeneuve  
 Art : Cédia Hatchy  
 Éduc : Olivier Labonté-Grégoire

**8. Intervenants et direction adjointe :**

- Directrice adjointe 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire : Geneviève Lamarche poste #6202
- TES Isabelle Marchand poste #6014
- Responsable de l'encadrement : Jérôme Ste-Marie poste #6007

**9. Dates importantes à donner aux parents :**

- Soirée de parents : 25 novembre et 17 mars
- 1<sup>re</sup> communication : 19 novembre 2021
- 1<sup>er</sup> bulletin : 28 janvier 2022
- 2<sup>e</sup> communication : 22 avril 2022
- 2<sup>e</sup> bulletin : juillet après le 27 juin disponible sur Mozaïk 2022

**10. Mozaïk :**

Mozaïk est une plateforme Web (tout s'y retrouve, travaux, évaluations, retards, absences, etc.). Elle remplace Édu-groupe et GPI Internet, et ce depuis le 30 juin dernier.

Inscription sur Mozaïk : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Procédure : <https://ecolecapjeunesse.com/files/content/MOZAIK-creation-dun-compte-parent.pdf>



## **11. Présentation de Michel Latour concernant les matières à sanction et les différents parcours académiques**

Le ministre décerne le diplôme d'études secondaire à l'élève qui a :

- Accumulé au moins 54 unités de la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire; dont au moins 20 unités de la 5<sup>e</sup> secondaire;

Obtenu les unités suivantes :

- 6 unités de langue d'enseignement de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- 4 unités de langue seconde de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- 4 ou 6 unités de mathématiques de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- 4 unités de sciences technologie ou 6 unités d'application technologique et scientifique de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- 2 unités d'arts de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- 2 unités d'éthique et culture religieuse ou d'éducation physique et à la santé de 5<sup>e</sup> secondaire.

### **Remerciements à tous les enseignants et à tous les parents**

\*Si vous désirez parler d'une situation particulière au tuteur de votre enfant, veuillez lui faire parvenir un courriel.